

10 - La démarche de projet en aménagement paysager



Contexte

La conception d'un projet d'aménagement met en œuvre des compétences variées allant de l'approche sensible à l'étude technique. La démarche nourrit le projet dans sa progression, la production des documents de la maîtrise d'œuvre devient ensuite un atout majeur dans la démarche commerciale.

Objectifs de la formation

Ecouter, comprendre, intégrer la demande du client. Savoir y répondre et l'anticiper
Etablir un diagnostic paysager suite à une étude de site
Esquisser un avant-projet par différents moyens d'expression graphique
Soutenir un parti pris d'aménagement appuyé par des documents pertinents
Formuler graphiquement et verbalement sa proposition d'aménagement

Public concerné

Salariés et chefs d'entreprise du paysage

Prérequis des participants

Matériel de dessin
Niveau en dessin débutant

Contenu

Les grands principes de la composition de l'espace
Etude d'un cas concret
Exercice de mise en situation
Production d'une étude paysagère
Présentation et soutenance d'un projet à l'oral

Méthodes et moyens

Le contenu de la formation est adapté aux connaissances et aux attentes des participants. Le développement d'un cas concret permettra de réaliser l'ensemble des documents utiles à un projet d'aménagement. La pédagogie visera à mettre en lumière le caractère progressif du déroulé et la complémentarité des documents entre eux. La présentation individuelle à l'oral de chaque projet permettra à chacun de s'enrichir des expériences du groupe et de perfectionner son aptitude à soutenir un parti pris dans une démarche commerciale. Bilan de la formation réalisé en groupe à la fin de l'action de formation par l'échange et la discussion.

Mode de validation des acquis

Attestation de suivi de la formation, modèle pouvant servir dans le montage d'un dossier VAE.

Intervenants

Intervenant : Nicolas PFEIFFER – Formateur CFPPA

Responsable de la formation : Nicolas PFEIFFER – Formateur CFPPA



28 heures
4 jours



Rouffach



28 et 29 janvier 2019 et 7 et 8
février 2019

Tarifs 2019

Cotisant VIVEA*

0€ / jour

selon condition - places limitées

Cotisant FAFSEA**

119€ / jour

Autre

119€ / jour

*Cotisant VIVEA : tarif estimatif restant à la charge du chef d'exploitation, il dépend des décisions du comité VIVEA.

**Cotisant FAFSEA : formation hors guide régional, votre entreprise doit effectuer une demande individuelle auprès du FAFSEA (sous condition de ressources du FAFSEA).